Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transversale routière Est-Ouest de Morges : appel d'offres des études tests lancé

Donnant suite à sa décision d'étudier la problématique du transit routier de Morges et de ses nuisances dans une vision plus globale, le comité de pilotage lance l'appel d'offres qui permettra de sélectionner des mandataires. Ceux-ci procéderont aux études tests qui aboutiront à un rapport de synthèse servant de base à la décision politique qui devrait intervenir en juin 2003.

Le 6 mars dernier, le comité de pilotage, représenté par MM. Philippe Biéler, chef du Dépar-tement cantonal des infrastructures et Eric Voruz, syndic de Morges, annonçait sa décision de réaliser des études tests. Le but est d'analyser d'une manière globale les divers effets des scénarios élaborés à partir des quatre principes d'intervention suivants :

1) la réalisation d'infrastructures routières assurant le transit entre l'Est et l'Ouest de la ville,

2) l'élargissement à deux fois trois voies de l'autoroute,

3) l'évitement de Morges par la réalisation d'un nouvel axe autoroutier reliant l'Est et l'Ouest de l'agglomération morgienne,

4) l'évitement de l'Ouest lausannois et de Morges par la réalisation d'un nouvel axe auto-routier reliant l'échangeur de Villars-Ste-Croix à l'Ouest de l'agglomération morgienne.

Etant donné que les études tests ne se limitent pas à la seule question de la gestion du trafic, elles devront prendre en compte la problématique globale de la mobilité, établir les scénarios d'aménagement du territoire et déterminer les conditions à mettre en ?uvre pour améliorer le cadre de vie des habitants. Il ne s'agit donc pas d'études de projets ou de variantes, mais d'analyses des effets sur le territoire des scénarios.

Les bureaux intéressés ont jusqu'au 8 août pour remettre leurs dossiers de candidature. L'adjudication interviendra au début septembre, sur la base des dossiers et des auditions des candidats présélectionnés. Les études tests seront réalisées en étroite collaboration avec le groupe de suivi technique, composé d'experts cantonaux, communaux et indépen-dants. Elles se dérouleront en deux phases : 1) réflexions préparatoires et cadrage de l'étude, 2) affinage et évaluation des scénarios.

Le rapport final, élaboré par le groupe de suivi technique, soumettra à la décision politique l'analyse comparative des effets des quatre scénarios et proposera, sur cette base, une démarche pour la suite. Le comité de pilotage devrait prendreposition en juin 2003.

L'appel d'offres sera publié dans la Feuille des avis officiels de demain, vendredi 28 juin 2002.

Dossier d'appel d'offres disponible à l'adresse www.dinf.vd.ch

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 juin 2002

M. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, tél. 021 / 316 70 01 M. Eric Voruz, syndic de Morges, tél. 021 / 804 96 40 M. Dominique Zanghi, adjoint de la cheffe du Service de l'aménagement du territoire, tél. 021 / 316 74 53